

## **RAPPORT N°231 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 16 MAI 2020**

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 9 au 16 mai 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de la période. Une des victimes est un homme d'affaires très connu dans la ville de Bujumbura. Il avait été enlevé la veille et retrouvé assassiné malgré les alertes lancées par des témoins et ses proches. Les deux autres victimes sont des vendeurs de vaches assassinés à Ndora.

Le rapport évoque également vingt-six (26) cas d'arrestations arbitraires dans différentes localités. Les personnes visées sont principalement des membres du parti d'opposition CNL durant toute la campagne électorale pour les présidentielles et législatives.

### **1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique**

- Des individus non identifiés ont assassiné Jackson Simbananiye surnommé Kirahwata dont le corps a été découvert dans un ravin de l'avenue de l'Imprimerie du quartier 2 en zone Nyakabiga, commune Mukaza (centre de la ville de Bujumbura) le 14 mai 2020. Des témoins avaient alerté la veille après son enlèvement à bord d'une voiture de marque Toyota, modèle TI immatriculé H8105A à sa sortie d'une salle de sauna dans la zone Rohero. Ce genre d'opérations d'enlèvement et d'exécutions ont été utilisées à plusieurs reprises par les agents du service national des renseignements burundais.

Sos-Torture/Burundi note que la victime est un homme d'affaires très connu dans la ville de Bujumbura. Il est propriétaire de l'un des principaux bureaux de change du pays qui a été contraint de fermer sur décision des autorités burundaises. Trois autres propriétaires de bureaux de change ont été assassinés dans des circonstances diverses depuis le début de l'année dans la ville de Bujumbura. La police n'a arrêté aucun suspect à ce jour et n'avait entamé aucune recherche malgré les alertes lancées après l'enlèvement de M. Simbananiye.



M. Jackson Simbananiye (Kirahwata) retrouvé assassiné au lendemain de son enlèvement.

- Des individus non identifiés ont assassiné deux hommes dont les corps ont été découvert sur la colline Myave, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 14 mai 2020. Des témoins rapportent que les victimes sont des vendeurs de vaches interceptés alors qu'ils rentraient du marché de Ndora.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Bukinanyana n'a appréhendé aucun suspect à ce jour.

## 2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté Christian Munezero, Yves Maniriho, Elias Kubwimana et Clovis Hakizimana à Murago, commune Burambi, province Rumonge (sud-ouest du pays) le 3 mai 2020. Des proches rapportent que M. Munezero est candidat aux élections communales du 20 mai 2020 sur la liste du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) et que les trois autres personnes sont des militants du même parti. Ils ont été arrêtés alors qu'ils venaient de récupérer par procuration les cartes d'électeurs de leurs camarades qui n'étaient pas disponibles ce jour-là et sont accusés de fraude.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires visant des membres de l'opposition dont un candidat. Pourtant, la commission électorale avait autorisé le retrait de cartes d'électeurs par des proches sur présentation de la carte d'identité du concerné; ce qui ne constitue pas une fraude. Sos-Torture/Burundi a en outre appris leur transfert vers le cachot du commissariat de police à Rumonge en date du 10 mai 2020.

- Des agents de la police ont arrêté Ézéchiél Bitariho, Bonaventure Ndikumana, Pierre Claver Ruvugusi et Clément Nzeyimana dans la commune Bugendana, province Gitega (centre du pays) le 9 mai 2020. Des proches rapportent que tous sont des militants du parti d'opposition CNL arrêtés alors qu'ils se rendaient à un meeting de leur parti. Ils sont accusés d'avoir préparé des supports, avec le logo de leur parti, destinés à être distribués aux autres militants.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires sans fondement légal de militants d'opposition. Ces arrestations intempestives visent à décourager les membres de l'opposition et à saboter l'organisation de leurs partis en faveur du parti au pouvoir CNDD-FDD alors que la campagne électorale se poursuit.

- Des agents de la police ont arrêté Gorgon Miburo dans la commune Kiremba, province Ngozi (nord du pays) le 10 mai 2020. Des proches rapportent qu'il est le représentant régional du parti d'opposition CNL. Il a été arrêté en même temps que neuf (9) autres militants de ce parti après des affrontements avec des membres de la milice imbonerakure du parti CNDD-FDD. Des témoins rapportent que les affrontements ont commencé après que des jeunes imbonerakure aient agressé des membres du parti CNL qui rentraient d'un meeting électoral.

Sos-Torture/Burundi note à nouveau l'intolérance politique qui règne dans le pays et la partialité des forces de l'ordre qui visent uniquement les membres de l'opposition. Cette partialité risque d'aggraver les tensions entre les membres des principaux partis politiques en lice pour les élections. Aucun des membres du parti CNDD-FDD n'a été arrêté malgré le fait qu'ils étaient à l'origine de ces affrontements.

- Des agents de la police ont arrêté Claver Manirakiza et Gaspard Ndege sur la colline Mugendo, commune Mugamba, province Bururi (sud du pays) le 14 mai 2020. Des proches rapportent que les deux jeunes hommes sont des frères et sont accusés de détention illégale d'arme.

Sos-Torture/Burundi note une détention arbitraire, étant donné que la fouille au domicile des deux jeunes hommes n'a permis aucune saisie d'arme.

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Ferdinand Nkeshimana et Josias Irankunda sur la colline Rubarasi, commune Giheta, province Gitega (centre du pays) le 14 mai 2020. Des témoins rapportent que les deux hommes, membres du parti CNL, menaient une campagne porte à porte pour le compte de leur parti en vue des élections du 20 mai 2020.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations illégales et arbitraires ainsi que la complicité de la police qui a mis au cachot ces deux membres de l'opposition.

- Des membres de la milice imbonerakure ont également arrêté Francine Nkuzimana, Égide Hakizimana et Dominique Nijimbere dans la commune Nyarusange, province Gitega le 14 mai 2020. Tous sont des militants du parti d'opposition CNL. Les deux premiers ont été arrêtés alors qu'ils venaient d'implanter un drapeau de leur parti dans un champ qui appartiendrait à un militant du parti au pouvoir CNDD-FDD. M. Nijimbere est pour sa part responsable communal du parti CNL et a été interpellé alors qu'il venait s'enquérir des raisons de l'arrestation de ses camarades.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires ainsi que la complicité et la partialité des membres des forces de l'ordre. Mme Nkuzimana et M. Hakizimana ont été condamnés à 1 mois de prison et au paiement d'une amende de 50 000 francs, bien que les charges ne soient pas claires dans cette affaire. M. Nijimbere a été acquitté par le Tribunal de grande instance de Gitega, mais cette décision n'a pas été appliquée puisqu'il a été conduit à la prison de Gitega.

- Des agents de la police ont arrêté Laurent Nduwayo dans la commune Buyengero, province Rumonge (sud-ouest du pays) le 15 mai 2020. Des proches rapportent qu'il est candidat aux élections législatives du 20 mai 2020 dans la circonscription de Rumonge pour le compte du parti d'opposition CNL. Il se trouvait dans les locaux de la permanence du parti CNL au moment de son arrestation.

Sos-Torture/Burundi note à nouveau une arrestation arbitraire visant un membre de l'opposition, et particulièrement un candidat aux élections. Aucune raison n'a été donnée lors de l'arrestation de M. Nduwayo.



## SOS - Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE